



**Pour que  
vivent  
nos langues**



### **Aux candidats aux élections législatives.**

Depuis 2019, le collectif [Pour que vivent nos langues](#) regroupe la plupart des associations travaillant pour la promotion des langues régionales en France. Cette coordination s'est mise en place pour faire face à un certain nombre de reculs récents dans l'enseignement de ces langues, notamment au travers de la réforme du lycée et du baccalauréat. Elle s'est alors mobilisée pour revendiquer un véritable statut pour des langues trop longtemps méprisées et victimes d'une transmission très insuffisante par l'enseignement, au point d'être en grand danger d'extinction.

L'adoption, à une très large majorité, par l'Assemblée nationale et le Sénat, de la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion – dite loi Molac – en avril 2021, a représenté une avancée légale notable pour les langues régionales, mais sa censure partielle par le Conseil Constitutionnel a entraîné une crise que la circulaire publiée par le ministère de l'Éducation nationale en décembre 2021 ne résout pas. Ainsi, faute de volonté de l'État et de moyens ministériels spécifiques, la définition des moyens attribués à leur enseignement est-elle renvoyée à des négociations entre Régions et Rectorats et donc au bon – ou au mauvais – vouloir de ces derniers.

Si nos langues représentent un riche patrimoine, elles sont d'abord des langues vivantes, langues d'usage et langues de communication. À ce titre, elles doivent avoir toute leur place dans l'espace public, dans l'enseignement et les médias, et être véritablement prises en compte dans l'invention d'une culture ouverte assumant enfin la diversité de la République française dans toutes ses dimensions.

Vous vous présentez aux élections législatives, et nous ne doutons pas que votre projet, et plus largement celui de la formation politique qui vous a investi.e, intègre la définition d'une politique culturelle et éducative ambitieuse. C'est pourquoi, conformément aux aspirations de la population et aux principes internationaux et européens sur la diversité culturelle, sur les droits humains fondamentaux et le développement durable, nous vous soumettons le questionnaire ci-dessous, afin de connaître vos positions sur la question des langues des différents territoires, sur leur place dans notre société, bref, sur leur avenir, tous sujets qui ne manqueront pas de faire l'objet de débats au cours de la prochaine législature.

\*\*\*\*\*

Ci-dessous, réponses par ordre alphabétique des candidats des

- 13ème : Damien Lacroix
- 14ème : Paul Christophe, Frédéric Devos, Pierre Gonzalez
- et 15ème : Marc Deneuche, Stéphane Dieusaert, Emilie Ducourant, Caroline Landtsheere, Stéphane Ledez, Claude Nicolet

qui se sentent concernés par la question des langues régionales

Département 59 Nord

## Numéro circonscription 13

Candidat.e

Nom candidat.e **LACROIX**

Prénom candidat.e **Damien**

Suppléant.e

Nom suppléant.e **LECLERC**

Prénom suppléant.e **Françoise**

Nom de la liste ou du parti affilié **Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale - LFI**

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Non**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Non**

Commentaires éventuels

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels

[Au cours de la dernière mandature, le député insoumis Michel Larive a déjà interpellé à plusieurs reprises M. Le Ministre de l'Éducation Nationale sur cette question.](#)

[Voir question écrite N° 22267 du 06/08/2019 et question écrite N° 32744 du 06/10/2020](#)

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Non**

Si oui, quelles mesures suggèreriez-vous pour y parvenir ?

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Non**

Commentaires éventuels

[Dans le programme de la NUPES, ce point fait partie des 5% de questions mis "à la sagesse de l'Assemblée" dans le cadre des accords programmatiques de la NUPES.](#)

[Le Parti socialiste et Europe Écologie-Les Verts soutiendront la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, la co-officialisation des langues régionales et l'enseignement bilingue et immersif des langues régionales et le rôle de service public des réseaux associatifs pleinement reconnus.](#)

## Enseignement sur l'horaire normal

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Non**

Si oui, par quelles mesures ?

## Médias, créations culturelles, spectacles vivants

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels

[Nous agissons pour permettre à la création d'être à l'image de la diversité qui compose la France en visant une équité dans les moyens attribués et dans la commande publique, notamment dans l'audiovisuel, mais aussi en agissant contre la concentration dans les industries culturelles et dans les médias. Enfin, c'est dans la mémoire commune que cette diversité prendra place, par la valorisation des cultures populaires trop longtemps invisibilisées.](#)

## Département 59 Nord

Numéro circonscription 14

Candidat.e

Nom candidat.e **CHRISTOPHE**

Prénom candidat.e **Paul**

Suppléant.e

Nom suppléant.e **MARLE**

Prénom suppléant.e **Pierre**

Nom de la liste ou du parti affilié Ensemble !

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Oui**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

**J'ai soutenu et voté la loi Paul Molac, qui apporte des mesures de protection et de promotion des langues régionales dans trois domaines : le patrimoine, l'enseignement et les services publics. J'ai également accompagné les travaux de mon collègue de groupe Christophe Euzet, missionné par le premier ministre, aux côtés de Yannick Kerlogot, suite à la censure de la loi Molac par le conseil constitutionnel. J'ai ainsi pu soutenir les propos de l'ANVT. Aussi, il apparaît nécessaire de réviser la Constitution en proposant la modification de l'article 75-1, adopté en 2008, qui reconnaît que "les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France", mais sans inscrire dans la loi fondamentale des considérations qui relèvent de la pédagogie. Comme je l'ai déjà fait dans le projet de modification de la constitution proposé lors du précédent mandat (projet abandonné en première lecture), j'entends m'investir à nouveau pour défendre cette modification essentielle dans le mandat 2022-2027.**

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Je vais être particulièrement attentif au respect de cette circulaire, d'autant plus que je vais siéger au sein du Conseil académique des langues régionales.**

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels **Il convient en effet de conforter les intentions par des moyens dédiés.**

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Oui**

Si oui, quelles mesures suggèreriez-vous pour y parvenir ?

**Je soutiens et fais la promotion de la charte "Ja om't Vlamsch - Oui au flamand" première initiative territoriale en ce sens.**

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Il est incompréhensible de voir cette Charte du conseil de l'Europe signée par la France sans ratification à ce jour.**

## Enseignement sur l'horaire normal

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui**

Si oui, par quelles mesures ?

**En tant que parlementaire j'entends veiller au respect de la Loi. Ce sera aussi mon rôle au sein du Conseil académique des langues régionales.**

## Médias, créations culturelles, spectacles vivants

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels

**J'entends peser dans les arbitrages sur le prochain projet de loi de finances pour optimiser les moyens alloués à la promotion culturelle de nos langues.**

Département 59 Nord

## **Numéro circonscription 14**

Candidat.e

Nom candidat.e **DEVOS**

Prénom candidat.e **Frédéric**

Suppléant.e

Nom suppléant.e ANDRIES

Prénom suppléant.e FRANCOISE

Nom de la liste ou du parti affilié LR

## **La constitution**

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Oui**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

## **La circulaire du 16 décembre 2021**

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Oui**

Commentaires éventuels

## **Les moyens dédiés**

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels

## **Usage dans la vie publique**

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Oui**

Si oui, quelles mesures suggèreriez-vous pour y parvenir ?

## **Charte européenne sur les langues régionales**

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Oui**

Commentaires éventuels

## **Enseignement sur l'horaire normal**

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui**

Si oui, par quelles mesures ?

## **Médias, créations culturelles, spectacles vivants**

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels

Département 59 Nord

## Numéro circonscription 14

Candidat.e

Nom candidat.e **Gonzalez**

Prénom candidat.e **Pierre**

Suppléant.e

Nom suppléant.e Zonnequin

Prénom suppléant.e Maria

Nom de la liste ou du parti affilié Bien vivre de son travail avec les candidats de la conquête sociale

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Oui**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

**Le Conseil Constitutionnel a suivi à la lettre le premier alinéa de l'article 2 de la Constitution. Toutefois la langue de la République n'est pas la langue des Français. Descendants de Républicains Espagnols ayant fui le fascisme, Maria et moi sommes issus d'une culture où les langues régionales, que ce soit en Espagne ou en France et en particulier en Flandre, sont vues comme une richesse culturelle. Les langues sont un reflet de notre histoire, et un reflet des brassages de population, des appropriations et des résistances populaires.**

**Il est indispensable de proposer une réécriture de la constitution dans ce sens : Le Français est la langue officielle de la République, les langues régionales constituent l'identité de notre nation.**

**Cela permettrait de contourner l'inconstitutionnalité opposée par le Conseil.**

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Cette circulaire répond à l'urgence de la baisse inquiétante des locuteurs des langues régionales. Mais il faut aller au-delà en formant les enseignants de l'école publique aux langues régionales. On ne peut pas laisser reposer cet enseignement sur les seules écoles privées ou le militantisme de quelques enseignants qui ont toutes les difficultés du monde à créer des supports pédagogiques sans soutien de l'administration. En Flandre française, le travail mené par l'Institut de la Langue Régionale Flamande (ANVT) avec le rectorat et les communes est ainsi exemplaire.**

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Comme indiqué à la question précédente, il y a un pas entre autoriser l'enseignement des langues régionales et organiser cet enseignement avec toute la force du Ministère de l'Éducation Nationale.**

**Dans un contexte où les réformes de l'éducation ont fait la part belle aux options à la carte, les enfants sont incités à "maximiser" leurs choix en fonction soit de l'avenir professionnel qu'ils visent, soit pour conserver un maximum de portes ouvertes plus tard. Dans ce cadre, l'enseignement des langues régionales ne peut pas être attractif, sauf à faire la démonstration aux enfants et à leurs parents que travailler sur sa langue ou celle de sa région est en fait un approfondissement intellectuel et culturel. De la même manière qu'un enfant qui apprend la musique construit son esprit sur une autre logique, l'apprentissage d'une grammaire différente forme l'esprit différemment et permet de mieux assimiler les connaissances dans leur ensemble. Qui plus est, pour notre territoire, apprendre le Flamand Occidental est un plus vers l'apprentissage du Flamand de Belgique, très utile aux travailleurs frontaliers, mais également pour saisir et transmettre la culture locale.**

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Oui**

Si oui, quelles mesures suggéreriez-vous pour y parvenir ?

**Cela passe par la détermination d'une grammaire et d'un lexique adapté au champ administratif et largement publié à destination des citoyens dans les mairies par exemple.**

**Ceci fait, les noms de ville, de rues, les affichages informatifs publics peuvent être affichés de façon bilingue.**

**Enfin, les unions de commerçants doivent être intégrés à la démarche.**

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Oui**

Commentaires éventuels

## **Enseignement sur l'horaire normal**

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui**

Si oui, par quelles mesures ?

**Les volumes horaires d'enseignement sont attribués aux établissements en amont de chaque rentrée scolaire.**

**C'est sur cette base que sont affectés les professeurs ou instituteurs. Il est donc simple de mesurer si oui ou non l'enseignement des langues régionales à fait l'objet d'une dotation en heure et en personnel.**

**C'est donc aux académies de recenser les enseignants disponibles en langue et les demandes des territoires. Et le cas échéant, de lancer des recrutements d'enseignants pour assurer cet enseignement. Il faudra ainsi que les rectorats puissent attester de la recherche active de ces enseignants et de la création d'heures dédiées mises à la disposition des établissements.**

## **Médias, créations culturelles, spectacles vivants**

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels

**A l'occasion de l'anniversaire de la chaîne Arte, l'émission Karambolage a rappelé la différence d'interprétation entre la Culture au sens Français et la Kultur au sens Allemand. Dans un cas, il s'agit des arts, dans l'autre, de la vie des gens.**

**Nous militons pour que la culture en tant qu'administration défende et promeuve la culture populaire, ouvrière, syndicale et bien évidemment régionale. Il s'agit d'une bataille de représentation de ce qu'est notre pays : pour nous, il est riche de ses cultures et l'État doit les porter et leur permettre de fleurir.**

Département 59 Nord

## Numéro circonscription 15

Candidat.e

Nom candidat.e **DENEUCHE**

Prénom candidat.e **Marc**

Suppléant.e

Nom suppléant.e PERLEIN

Prénom suppléant.e Fabrice

Nom de la liste ou du parti affilié Agir pour vous

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Oui**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

**Article 2 : La langue officielle de la République est le français. Les langues régionales qui font la diversité et la richesse de notre république ont toutes leur place et doivent être protégées et sauvegardées au même titre que la biodiversité**

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Oui**

Si oui, quelles mesures suggéreriez-vous pour y parvenir ?

**La mise à disposition de tablettes ardoiz afin de développer les liens inter-générationnels entre les grands parents qui transmettent les langues régionales à l'aide la tablette tandis que leurs petits enfants leur expliquent l'usage de la tablette afin de réduire la fracture numérique**

**Tablette Ardoiz car elle est adaptée aux seniors et possède une excellente reconnaissance vocale ce qui permet de passer facilement de l'oral à l'écrit et permet de réduire l'isolement lié à la surdit  ou à la baisse d'acuit  visuelle**

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Enseignement sur l'horaire normal

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui**

Si oui, par quelles mesures ?

**Pendant des années nous avons dépensé des milliards d'euros pour les plans banlieue ; maintenant c'est au tour des communes rurales de bénéficier d'un grand plan ruralité pour défendre notre patrimoine et avoir des classes de CP dédoublées comme dans les REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) ce qui permet d'augmenter le nombre d'enseignants**

## Médias, créations culturelles, spectacles vivants

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels



## Département 59 Nord

Numéro circonscription 15

Candidat.e

Nom candidat.e **Dieusaert**

Prénom candidat.e **Stéphane**

Suppléant.e

Nom suppléant.e Petitprez

Prénom suppléant.e Ghislaine

Nom de la liste ou du parti affilié LR UDI

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Oui**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Les langues régionales sont très importantes pour faire connaître le territoire au-delà de ses frontières.**

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Nous proposerons des heures de cours de flamand dans les écoles afin de faire renaître la langue régionale pour les générations les plus jeunes.**

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Oui**

Si oui, quelles mesures suggéreriez-vous pour y parvenir ?

**Là où les territoires le souhaitent, nous sommes favorables car c'est mettre en avant le patrimoine de la langue.**

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Enseignement sur l'horaire normal

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui**

Si oui, par quelles mesures ? **Exiger un minimum d'heures hebdomadaires (2h).**

## Médias, créations culturelles, spectacles vivants

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Il est important que le ministère de la culture a un budget pour le rayonnement de la langue régionale.**

Département 59 Nord

**Numéro circonscription 15**

Candidat.e

Nom candidat.e **Ducourant**

Prénom candidat.e **Emilie**

Suppléant.e

Nom suppléant.e Hovine

Prénom suppléant.e Pol

Nom de la liste ou du parti affilié NUPES EELV

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Oui**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

**Je suis favorable à une modification de ces articles de la constitution si on inclut les formes écrites des dialectes régionaux. Concernant la langue régionale flamande, je souhaite une reconnaissance de sa forme écrite, le Néerlandais.**

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Je souhaite développer l'enseignement bilingue à parité. Les moyens doivent être mis à disposition pour permettre la réalisation de cet objectif.**

**J'appuierai cette initiative si elle inclut le Néerlandais.**

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Non**

Si oui, quelles mesures suggèreriez-vous pour y parvenir ?

**Le bilinguisme par la scolarisation est le moyen de parvenir à une réelle maîtrise de la langue régionale. La co-officialité ne me paraît toutefois pas souhaitable.**

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Oui**

Commentaires éventuels **Je souhaite que le Néerlandais soit inclus dans cette charte.**

## Enseignement sur l'horaire normal

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui (note ANVT-ILRF : en fait il s'agit d'une réponse négative au regard du commentaire car cette candidate souhaite reléguer le flamand occidental dans les temps périscolaires)**

Si oui, par quelles mesures ?

**Le Néerlandais doit être pouvoir être proposé, en tant que langue régionale, à tous les élèves.**

**Il constitue une excellente porte d'entrée vers le dialecte flamand qui pourra être enseigné dans les temps périscolaire.**

## Médias, créations culturelles, spectacles vivants

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Le dialecte flamand doit pouvoir s'exprimer pleinement comme élément de notre patrimoine via le tourisme et la culture. C'est un élément de cohésion de la population à valoriser.**

Département 59 Nord

## Numéro circonscription 15

Candidat.e

Nom candidat.e **LANDTSHEERE**

Prénom candidat.e **Caroline**

Suppléant.e

Nom suppléant.e LENOIR

Prénom suppléant.e Jérémie

Nom de la liste ou du parti affilié : La France dans les yeux, la Flandre dans le cœur - Droite Républicaine -

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Oui**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

**Oui, je compte agir dès que possible dans l'intérêt des langues régionales.**

**A quelle échéance : dès après l'adoption de la révision.**

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ?

**Oui**

Commentaires éventuels **Oui, sans réserve !**

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ?

**Oui**

Commentaires éventuels : **Il est évident que les moyens ministériels doivent en faciliter l'enseignement.**

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Oui**

Si oui, quelles mesures suggèreriez-vous pour y parvenir ?

**Instaurer une journée de la langue dans chaque région, au cours de la journée, arborer le drapeau ad hoc dans chaque école et lieu public.**

**Amplifier la signalétique dans chaque commune, récompenser les communes les plus entrepreneurantes...**

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Enseignement sur l'horaire normal

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui**

Si oui, par quelles mesures ?

**Par la création d'une chaîne publique au service des langues du pays avec décrochage régional à l'image de France 3.**

## Médias, créations culturelles, spectacles vivants

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Sans budget dédié, l'expansion souhaitée des langues restera « lettre morte ».**

**Je propose la création de lignes budgétaires et de postes d'enseignants, en recrutant des étudiants en langues – à mi cursus, à l'image des internes en médecine qui peuvent exercer avant d'avoir le titre.**

Département 59 Nord

## Numéro circonscription 15

Candidat.e

Nom candidat.e **Ledez**

Prénom candidat.e **Stéphane**

Suppléant.e

Nom suppléant.e Baheu

Prénom suppléant.e Eddy

Nom de la liste ou du parti affilié Unis en Flandre

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Oui**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

**À travailler avec les acteurs locaux pour prioriser l'action et garantir la pérennité de la culture linguistique avec les moyens dédiés**

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Oui**

Commentaires éventuels

**Vérifier les conditions concrètes de mise en œuvre et les moyens humains nécessaires**

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Oui**

Si oui, quelles mesures suggéreriez-vous pour y parvenir ?

**Continuer la signalétique lancée sur la circonscription. Promouvoir un festival annuel et culturel autour du Flamand Occidental**

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Enseignement sur l'horaire normal

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui**

Si oui, par quelles mesures ?

**S'assurer que les élèves peuvent avoir accès, si ils le souhaitent, à des cours de langue régionale pendant leur cursus, le cas échéant en mutualisation des professeurs entre établissements.**

## Médias, créations culturelles, spectacles vivants

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Non**

Commentaires éventuels

**Je pense que préalablement il faut faire une analyse budgétaire au regard des résultats produits et escomptés. Ce n'est qu'après cet audit que l'on peut revoir un budget (à la hausse ou à la baisse)**

## Département 59 Nord

Numéro circonscription 15

Candidat.e

Nom candidat.e **Nicolet**

Prénom candidat.e **Claude**

Suppléant.e

Nom suppléant.e Burggraeve

Prénom suppléant.e Joëlle

Nom de la liste ou du parti affilié Ensemble! Majorité présidentielle

## La constitution

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il propose une révision de la Constitution en faveur des langues régionales ? **Non**

Si oui, quelles modifications vous semblent les plus judicieuses, et à quelle échéance ?

## La circulaire du 16 décembre 2021

Vous engagez-vous, au sein de votre groupe politique, à faire respecter cette circulaire ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Les moyens dédiés

Si vous êtes élu, comptez-vous agir au sein de votre groupe pour qu'il ouvre le débat sur un statut, une place et des moyens ministériels spécifiques pour les langues régionales dans l'enseignement ? **Oui**

Commentaires éventuels

## Usage dans la vie publique

Êtes-vous favorable à cette reconnaissance ? **Non**

Si oui, quelles mesures suggèreriez-vous pour y parvenir ?

## Charte européenne sur les langues régionales

Êtes-vous favorable à la ratification, dans le respect des droits fondamentaux et sans clause interprétative, de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires de 1992, signée par la France mais toujours pas ratifiée ? **Non**

Commentaires éventuels

## Enseignement sur l'horaire normal

Allez-vous exiger le respect de cet article et la mise en œuvre des moyens en heures et en personnels permettant son application ? **Oui**

Si oui, par quelles mesures ?

## Médias, créations culturelles, spectacles vivants

Prendrez-vous position pour que les moyens financiers et humains en faveur des langues dites "régionales" soient augmentés afin qu'ils soient plus en rapport avec leurs besoins et les enjeux qu'elles représentent ? **Oui**

Commentaires éventuels